

**MAIRIE****42330 CUZIEU****Décision budgétaire modificative portant virement de crédit de chapitre à chapitre****Le Maire de Cuzieu,**

Vu le Code Général des collectivités territoriales, et notamment l'article L 5217-10-6,

Vu la délibération n° 2024-019 du Conseil Municipal en date du 08 avril 2024 portant sur la fongibilité des crédits et autorisant le Maire à procéder à des mouvements de crédits de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans la limite de 7.5 % du montant des dépenses réelles de chacune des sections (fonctionnement et investissement) déterminées à l'occasion du budget,

Vu la délibération n° 2024-019 du Conseil Municipal en date du 08 avril 2024 approuvant le Budget Primitif 2024,

Considérant qu'il y a lieu d'effectuer des transferts de chapitre à chapitre, afin de faire face à certaines écritures comptables,

DÉCIDE**ARTICLE 1 : D'autoriser les transferts de crédits suivants :**

Section de fonctionnement – Dépenses	Chapitre 042 – article 6811	5 824 €
Section d'investissement – Recettes	Chapitre 040 – article 2804	5 824 €
Section de fonctionnement – Dépenses	Chapitre 014 – article 7391118	50 €
Section de fonctionnement – Dépenses	Chapitre 014 – article 7391118	2 168 €
Section de fonctionnement – Dépenses	Chapitre 011 – article 615221	- 8 042 €

ARTICLE 2 : En application des dispositions du décret n° 65-29 du 11 janvier 1965 modifié le 28 novembre 1983, cette décision peut faire l'objet d'un recours en annulation devant le Tribunal Administratif de Lyon par courrier ou sur le site www.telerecours.fr dans le délai de deux mois à compter de sa notification.

ARTICLE 3 : La Secrétaire de Mairie et Monsieur le Trésorier Municipal, sont chargés, chacun en ce qui le concerne de l'exécution de la présente décision.

ARTICLE 4 : La présente décision sera inscrite au registre des délibérations et ampliation sera transmise à Monsieur le Sous-Préfet de Montbrison et à Monsieur le Trésorier

A Cuzieu, le 07 septembre 2024

Le Maire,
Jean-François RASCLE

Le Maire de Cuzieu certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte

A/R Préfecture le

Notifié le

Le Maire,
Jean-François RASCLE**MAIRIE DE CUZIEU 10 ROUTE DE VEAUCHE 42330 CUZIEU**Tel : 0477548832 - Mail : mairie@cuzieu.fr